

entièrement entre les mains des fabricants du Massachusetts qui n'ont pu lutter contre le bon marché de la manufacture indigène et la hausse de dix pour cent sur les prix actuels laissera encore le prix des chaussures considérablement au-dessous de ce que la manufacture étrangère pourrait les fabriquer. La meilleure preuve de notre avancé est que nos fabricants craignent si peu la compétition qu'ils n'ont pas craint de l'annoncer plusieurs jours d'avance.

DIXIÈME RAPPORT ANNUEL DES DIRECTEURS DE LA BANQUE JACQUES-CARTIER.

À Messieurs les Actionnaires.

Déjà dix années se sont écoulées depuis le jour où vous élisiez le premier bureau de direction de la Banque Jacques-Cartier et ce doit être une source de satisfaction pour vous, messieurs, ainsi que pour tous les amis de l'institution d'être les témoins de ses succès et de la progression régulière de ses opérations. Vos directeurs sont heureux de pouvoir vous offrir leurs félicitations sur le résultat satisfaisant des affaires de la banque pour l'année qui vient de finir; qui n'en cède en rien à celui des années précédentes.

Les profits nets pour l'année se sont élevés à..... 106,545 71
Dont déduisant dividende de 4 p. c., 1er juin..... 40,000
Dividende de 4 p. c., 1er déc..... 40,000 80,000 00

Reste une balance de profit de..... 26,545 71
Sur cette somme vos directeurs ont pris pour ajouter au Fonds de Réserve..... 20,000 00

Laissant à l'avoir du compte de profits et pertes..... 86,545 71

Le Fonds de Réserve s'élève maintenant à \$130,000 égal à 13 p. c. sur le capital de la banque. La crise monétaire qui a sévit pendant les mois de septembre et octobre derniers, et qui a forcé la Banque Jacques-Cartier, comme toutes les autres banques du pays, à restreindre ses comptes, au grand détriment du commerce, a donné à un grand nombre d'entre vous l'idée que le temps était arrivé où la Banque Jacques-Cartier trouverait son avantage à augmenter le chiffre de son capital.

Quoique l'opinion de vos directeurs ne soit pas tout à fait arrêtée sur ce point, ils pensent néanmoins qu'il serait bon que vous prissiez avantage de la clause dans la nouvelle loi concernant la banque qui vous autorise à donner au bureau de direction les pouvoirs nécessaires pour émettre de nouvelles parts jusqu'à concurrence du montant que vous jugerez convenable lui laissant la faculté de décider quant au temps et à la manière dont la chose devra se faire. Nul doute, à en juger par le passé, que la banque ne soit appelée à étendre considérablement ses opérations, autant pour son avantage que pour celui de ses nombreux clients et amis.

Le commerce durant l'année qui vient de s'écouler a été généralement satisfaisant, et grâce à l'abondante récolte dont le pays a été favorisé, la perspective pour l'avenir est bonne.

En vue de l'accroissement des affaires, vos directeurs ont eu devoir ne pas laisser échapper l'occasion qui s'est présentée, au mois de mai dernier, de s'assurer d'un site convenable pour ériger un bureau pour la banque, et ils ont fait l'acquisition, au prix de \$40,000 de la propriété située sur la Place d'Armes, maintenant occupée par la compagnie de l'Express. Sur ce magnifique emplacement, mesurant 53 pieds de front sur 80 de profondeur, vos directeurs se proposent de faire ériger au printemps prochain un édifice qui, tout en répondant aux besoins de la banque, lui fera honneur et sera un ornement de plus à notre noble cité. Les plans sont devant vous, messieurs.

Durant l'année, le Bureau de Direction a subi deux pertes bien douloureuses: la mort lui ayant ravi deux de ses membres les plus zélés et les plus estimables, M. Louis Boyer en décembre dernier, et M. Louis Beaudry, en juin dernier. Le premier de ces messieurs a été remplacé par M. Nazaire Villeneuve et le dernier par M. John L. Cassidy. Vos directeurs

espèrent avoir rencontré votre approbation dans le choix de ces messieurs.

D'après les exigences de la nouvelle loi des banques, vous êtes appelés à élire un Bureau de Direction en remplacement du présent Bureau dont le mandat expire, mais qui est cependant rééligible.

En terminant, vos directeurs sont heureux de pouvoir témoigner du zèle et de la fidélité dont ont été preuve comme toujours, Messieurs le Caissiers et ses assistants.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé). R. TRUDEAU, Président.

Montréal, 14 déc. 1871.

Feuilles de Balance de la Banque Jacques-Cartier au 30 novembre 1871:

| ACTIF. | |
|--|---------------------|
| Encaissés métallique .. | \$ 46,728 31 |
| Billets de la puissance. | 122,000 00 |
| Billets et chèques des autres banques..... | 35,485 72 |
| Balances dues par autres banques..... | 141,361 81 |
| Billets escomptés, passés, dûs et pas garantis d'une manière spéciale..... | 72,931 54 |
| Do de garantis par hypothèques, parts de banque, etc..... | 62,023 82 |
| Do de courant..... | 2,538 75 62 12 |
| Propriété Place d'Armes..... | \$11,372 00 |
| Moins du Héritiers Watts..... | 20,269 00 21,103 06 |
| Mobilier..... | 2 000 00 |
| | <hr/> |
| | \$3,042,391 38 |
| —PASSIF— | |
| Capital payé..... | 1,000,000 00 |
| Fonds de Réserve..... | 130,000 00 |
| Profits et Pertes..... | 36,551 21 |
| Circulation..... | 443,457 00 |
| Balance dues aux autres Banques..... | 5,206 30 |
| Dépôts portant intérêt..... | 1,042,654 50 |
| Do ne portant pas intérêt..... | 343,661 20 |
| Dividende payable le 1er déc..... | 400,000 00 |
| Dividendes non-réclamés..... | \$61 08 |
| | <hr/> |
| | 3,042,391 38 |

(Signé) H. CORRÉ, Caissier, Montréal, 30 Nov. 1871.

Sermentaires:—MM. Amable Jodoin fils, J. M. Dufresne.

Directeurs réélus:—MM. Romuald Trudeau, Chs. S. Rodier, Victor Hudon, J.-Bte. Beaudry, P. M. Galarneau, L. J. Beliveau, André Lapierre, Naz. Villeneuve, John L. Cassidy.

Proposé par Amable Jodoin fils, Ecuier, secondé par P. A. Fautoux, Ecuier: Que les Rapports et Etat qui viennent d'être soumis soient approuvés et imprimés pour l'usage des actionnaires.

Proposé par G. L. Rolland Ecuier, secondé par J. M. Dufresne Ecuier: Que les remerciements sincères des actionnaires de la Banque Jacques-Cartier sont dus et maintenant offerts à Messieurs le Président, Vice-Président et Directeurs de la Banque pour leur habile gestion des affaires pendant l'année.

Proposé par Louis Gauthier, Ecuier, secondé par Pierre Delorme, Ecuier: Que la somme de trois mille dollars soit présentée à Messieurs les Directeurs de la Banque Jacques-Cartier pour leurs services de l'année dernière, pour être divisée entre selon qu'il l'entendront.

Proposé par D. Masson, Ecuier, secondé par E. Hudon, Ecuier: Que les remerciements de cette assemblée soient offerts à Messieurs le Caissier et les autres Officiers de la Banque pour le zèle apporté dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Proposé par L. Marchand, Ecuier, secondé par Jacques Greulier, Ecuier: Que vu l'accroissement rapide des affaires de la Banque Jacques-Cartier, il est opportun que les actionnaires réunis aujourd'hui en assemblée générale annuelle prennent avantage de la cinquième clause de l'acte Victoria 34, chapitre 5

intitulé: "Acte concernant les Banques et le commerce de Banque" pour donner et ils donnent de fait par la présente résolution aux directeurs de la dite Banque tous les pouvoirs nécessaires pour émettre de nouvelles actions dans le Fonds-Capital de la dite Banque jusqu'à concurrence de la somme d'un million de dollars ce qui porterait le capital à la somme de deux millions de dollars; laissant toutefois à Messieurs les Directeurs la faculté de décider quant au temps, au montant et à la manière dont la chose devra se faire.

Immédiatement après l'Assemblée, le nouveau bureau s'assembla et réélut Romuald Trudeau Ecuier, président, et Chs. S. Rodier Jr. Ecuier vice-président.

LE RAPPORT DU SECRÉTAIRE DU TRÉSOR DES ÉTATS-UNIS.

Nous résumons ici le volumineux rapport du Secrétaire du Trésor.

Les recettes de l'exercice écoulé ont été de \$383,000,000, se décomposant de la manière suivante:

| | |
|------------------------|---------------|
| Droits d'entrée..... | \$206,270,408 |
| Revenu intérieur..... | 143,098,153 |
| Terres publiques..... | 2,388,646 |
| Recettes diverses..... | 31,560,736 |
| Total..... | \$383,323,943 |

Les dépenses se sont élevées à \$292,000,000 dont 125,000,000 pour le service des intérêts de la dette.

Le chiffre de 206 millions pour les denrées représente,—et sans doute un grand étonnement de M. Boutwell, qui avait été l'opposant le plus énergique à toute réduction des tarifs,—une augmentation de douze millions sur l'exercice précédent, bien que les droits aient été abolis sur un certain nombre d'articles et réduits sur quelques autres depuis le 1er janvier 1871.

Les importations ont augmenté dans la proportion suivante: 50 p. c. sur le thé; 20 p. c. sur le café; 53 p. c. sur le sucre brut; 120 p. c. sur le fer en gueuses; 186 p. c. sur le jas de cannes; 139 p. c. sur les épices etc.

Le Secrétaire évalue à 210 millions les recettes probables de la Douane pour 1871-72.

Cette somme étant supérieure aux besoins du Trésor, M. Boutwell propose—en soupirant, mais nous sommes bien près des élections! il faut s'exécuter,—une réduction de 50 p. c. sur le droit du sel; 50 cents par tonne sur le charbon bitumineux; de 20 p. c. sur les laines seées et les peaux; enfin, l'affranchissement de tous droits sur une classe importante d'articles que les Etats-Unis ne produisent pas, mais dont l'importation est indispensable aux arts et à l'industrie.

Outre la proposition de réduction sur les droits de Douane, que le Président a su obtenir de son ministre des finances, le ministre demande au Congrès l'abolition des taxes sur le revenu intérieur, jusqu'à concurrence de 16 millions de dollars, les liqueurs, la bière, le tabac et le timbre exceptés.

Le budget de 1872-73 serait établi de la manière suivante, en résumé:

| | |
|---------------|---------------|
| Recettes..... | \$323,000,000 |
| Dépenses..... | 273,000,000 |
| Excédant..... | \$50,000,000 |

qui seraient appliqués à l'amortissement de la dette publique. Nous reviendrons sur ce point. M. Boutwell traite longuement la question du papier-monnaie.

La prime sur l'or, dit-il, était, en 1868, de 39 1/2 p. c. en moyenne; en 1869, elle tombait à 32 1/2; en 1870, elle n'était plus que 15 p. c., et pour les onze premiers mois de 1871, la prime moyenne a été de 12 p. c. La valeur du papier-monnaie avait augmenté en 1869 et 1870, par suite de son emploi plus général dans les Etats du Sud. Mais l'établissement du crédit des Etats-Unis sur une base plus ferme, depuis le 1er janvier 1871, et le développement des affaires du pays ont diminué la dépréciation du papier judiciaire. La différence entre la valeur du papier-monnaie au 1er décembre 1870 et sa valeur actuelle, doit être attribuée à cette extension des affaires; elle nous fournit le moyen le plus simple de nous assurer de la quantité de billets qui peut être employée, en maintenant